L'économie électrique suisse après Tschernobyl

Autor(en): **Bucher, Jörg**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **77 (1986)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-904220

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'économie électrique suisse après Tchernobyl *

Jörg Bucher, Président de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS)

L'économie électrique suisse se voit, après la catastrophe de Tchernobyl, confrontée à une crise de confiance d'une grande partie de la population envers l'énergie nucléaire. L'état actuel des informations permet néanmoins de poser pour certain le principe que chez nous, pour des raisons techniques, un accident entraînant des conséquences de cette gravité ne peut, autant qu'on en puisse juger, pas se produire. Une politique énergétique de qualité ne peut être conçue qu'à longue échéance, elle ne saurait donc être totalement bouleversée à court terme sans nécessité. Il y a donc lieu de poursuivre à l'avenir aussi de manière conséquente les objectifs fixés, à savoir assurer l'approvisionnement, substituer l'électricité au pétrole, économiser l'énergie. Dans l'optique actuelle, un changement de cap à cause de «Tchernobyl» ne s'impose pas de la part de l'économie électrique suisse. C'est également l'avis du Conseil fédéral et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Tchernoby est la catastrophe nucléaire la plus grave qui soit survenue dans l'histoire, déjà longue d'une trentaine d'années, de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cet événement nous a tous affectés: l'économie électrique se voit aujourd'hui – pas seulement en Suisse, mais dans le monde entier – confrontée au fait que la confiance d'une grande partie de la population envers l'énergie nucléaire est fortement ébranlée. Ce ne sont pas un type déterminé de réacteur, ni une défaillance possible dans le maniement des systèmes d'exploitation ou une formation insuffisante des opérateurs qui sont mis en cause, non c'est toute une technique qui est décriée. Cette constatation est d'autant plus regrettable que l'on réalise encore trop peu en Suisse qu'en l'état actuel des informations, aucun parallèle ne peut être tiré entre le réacteur de Tchernobyl et les réacteurs à eau légère en exploitation en Suisse. Il s'ensuit que des conséquences immédiates pour les cinq centrales nucléaires suisses ne s'imposent pas. On peut donc admettre sans réserve qu'un accident avec des effets transfrontières, tel celui de Tchernobyl dans la mesure où il nous est connu aujourd'hui, ne peut pas se produire chez nous pour des raisons techniques. C'est Tchernobyl qui est un échec – et non l'énergie nucléaire!

Premières mesures

L'économie suisse de l'électricité perdrait toutefois sensiblement de sa crédibilité si elle se contentait de prendre simplement note de cet accident.

Il s'agit en premier lieu de mettre maintenant tous les moyens en œuvre en vue d'exercer une pression politique sur les autorités soviétiques pour qu'elles cessent sans plus tarder leurs dissimulations injustifiables. Les causes de l'accident et le déroulement des événements doivent être publiés afin que le monde entier puisse bénéficier des leçons qui pourront éventuellement en être tirées. Si nécessaire, ces enseignements devront prendre place, sous la forme de décisions concrètes, dans les stratégies à plus long terme. Dans cette première phase, c'est la tâche de l'ensemble des gouvernements occidentaux, Conseil fédéral y compris, de prendre en main et de mener à bonne fin avec circonspection ce problème indéniablement épineux sur le plan politique.

L'amélioration des relations internationales, à savoir la réalisation et l'intensification d'une collaboration Est–Ouest, constitue à nos yeux la deuxième mesure. Le but de cette collaboration devrait consister à uniformiser les philosophies, aujourd'hui encore divergentes de pays à pays, en matière de sécurité lors de la construction et de l'exploitation de centrales nucléaires ainsi qu'à harmoniser et à standardiser les systèmes appliqués. Le Premier soviétique, Monsieur Gorbatschow, a, dans cette optique, laissé entrevoir qu'il serait prêt à négocier. Qu'on le prenne au mot.

La troisième tâche, aujourd'hui déjà discernable, de l'économie électrique suisse consistera à informer encore plus largement la population sur l'énergie nucléaire et la radioactivité et cela loyalement, ouvertement et d'une manière qui soit crédible. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à éviter un débordement des dommages subis dans le domaine psychologique.

La politique énergétique, une politique à long terme

Une politique énergétique de qualité est une politique conçue à long terme; elle ne peut être, sans nécessité, bouleversée à court terme et elle ne saurait l'être sans dommage. Cette vérité ne relève pas de l'obstination, elle découle du fait que les bâtiments et les aménagements indispensables à l'approvisionnement en électricité ne peuvent être ni érigés ni démolis du jour au lendemain. Chaque nouvelle centrale, qu'elle soit nucléaire ou hydroélectrique, requiert des procédures d'autorisation qui durent de nos jours une quinzaine d'années. Cette constatation vaut du reste souvent aussi pour l'installation de lignes électriques à haute tension.

Le vecteur énergétique «électricité» ne peut pas être stocké; il doit, autrement dit, être toujours produit au moment précis où le consommateur en fait la demande. C'est pourquoi l'économie électrique a le devoir de planifier son parc de centrales sur la base de prévisions à long terme. C'est ainsi que le «Rapport des Dix» de 1979 prévoit un taux annuel moyen d'accroissement de la consommation de 3,7% pour les hivers 1979/80 à 1984/85, taux régressant à 2,5% pour les hivers 1985/86 à 1989/90. Les chiffres connus jusqu'ici prouvent que les estimations précitées sont plutôt trop faibles, mais en aucun cas trop élevées.

Si aujourd'hui, avec les événements de Tchernobyl pour fond, une partie de la population réclame à hauts cris la mise hors service des centrales nucléaires, cela peut apparaître de prime abord et sans égard aux différences techniques des types de réacteur comme une conséquence logique. Il n'empêche qu'une telle procédure serait dans tous les cas en pleine contradiction avec la politique énergétique fixée à long terme. De plus c'est faire preuve d'irréalisme de croire que la Suisse pourrait renoncer à 40% de sa production d'énergie électrique.

La consommation d'électricité à la remorque des années de haute conjoncture

Cette politique à long terme de l'économie électrique suisse invite à jeter un coup d'œil sur le passé. Dans les années 60, les hommes politiques alors responsables et les entreprises d'électricité prirent des décisions qui portèrent leurs fruits bien des années plus tard et qui les portent aujourd'hui encore. Il y a vingt ans, la situation sur le plan de l'approvisionnement en énergie électrique se présentait en Suisse ainsi: d'un côté, du fait du boom économique et de l'élévation du standard de

* Version adaptée d'un article paru le 28.5.1986 dans la «Weltwoche».

vie, les besoins annuels passaient de 16 milliards de kilowattheures (1960) à 25 milliards de kilowattheures (1970), soit dans un espace de 10 ans seulement. D'un autre côté, l'expansion de l'énergie hydroélectrique s'approchait lentement de ses limites naturelles, ce qui veut dire que la sécurité de l'approvisionnement ne pourrait plus être garantie à long terme par les centrales à accumulation et au fil de l'eau.

De l'énergie hydroélectrique à l'énergie nucléaire

Dans ces circonstances peu réjouissantes pour la Suisse sur le plan politico-énergétique, trois possibilités d'approvisionner le pays en électricité dans les quantités nécessaires s'offraient en principe pour les années septante, quatre-vingt et nonante. Premièrement développer à fond l'énergie hydroélectrique. Les sites d'implantation économiquement et écologiquement les plus favorables étant toutefois déjà équipés, une exploitation intégrale de nos eaux n'aurait pu être envisagée, ni pour des raisons de protection de la nature et du paysage, ni au niveau des coûts.

Une deuxième voie aurait consisté à recourir à de considérables importations d'électricité (p.ex. depuis la France et la République fédérale d'Allemagne). On se rendit néanmoins compte à cette époque déjà que, pour des considérations de politique de sécurité notamment, il serait néfaste pour la Suisse qu'elle devînt volontairement dépendante de l'étranger dans le domaine de l'électricité également alors qu'elle doit déjà importer tous les autres agents énergétiques (pétrole, charbon, gaz).

Comme troisième possibilité restait la construction de centrales thermiques utilisant soit du mazout, soit du charbon ou du gaz, soit encore de l'uranium. Pour des raisons écologiques, les trois premiers combustibles cités se heurtèrent à une véhémente opposition. De plus la Suisse aurait été de nouveau largement tributaire de l'étranger puisqu'elle ne possède pas, contrairement à l'Allemagne fédérale avec ses gisements de charbon, de combustibles fossiles en propre.

La seule solution de remplacement à la centrale hydroélectrique indigène se révéla être la centrale thermique utilisant l'uranium, autrement dit la centrale nucléaire. L'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire était à l'époque considérée comme une solution économiquement et écologiquement acceptable. Elle permettait un stockage théoriquement illimité du combustible «uranium» dans un espace très restreint et elle possédait de surcroît l'inappréciable avantage d'une dépendance de l'étranger minimale. A cela s'ajoute le fait que la Suisse ne peut politiquement pas être soumise à des pressions, car il existe suffisamment de gisements d'uranium dans le monde entier ou presque (dans les pays occidentaux notamment).

La question de savoir si la décision prise à l'époque, dans le cadre d'une politique énergétique à long terme, de miser sur l'énergie nucléaire était juste se pose maintenant évidemment. L'économie électrique suisse est aujourd'hui comme hier fermement convaincue, en dépit des tragiques événements de Tchernobyl, que la voie choisie est juste. Toutes les nations industrielles envient de nos jours encore la Suisse d'être parvenue, grâce à une politique à longue vue, à réaliser le passage de l'énergie hydroélectrique à l'énergie nucléaire sans devoir emprunter le détour par les installations thermiques fossiles génératrices de problèmes écologiques difficilement surmontables.

Le tandem centrale hydroélectrique et centrale nucléaire, un facteur de sécurité

Le tandem centrale hydroélectrique/centrale nucléaire présente en outre un aspect technique de sécurité qu'en regard de Tchernobyl on ne saurait assez souligner. Du fait que les centrales au fil de l'eau produisent en été à plein régime, le débit des rivières étant élevé, nous pouvons prendre notre temps durant ces mois-là pour procéder aux travaux indispensables de révision annuelle des centrales nucléaires. Un indice fiable démontrant le sérieux de l'entretien des cinq centrales nucléaires suisses est, parmi d'autres, la disponibilité de ces installations, c'est-à-dire le rapport entre l'énergie électrique que la centrale est théoriquement à même de produire en une année et la production effective. Par exemple une révision d'une durée de 36 jours réduit, à elle seule, la disponibilité industrielle d'une centrale nucléaire de (théoriquement) 100% à 90%. Or chacune des cinq centrales nucléaires suisses a atteint au cours de ces dernières années une disponibilité de près de 90%. A l'échelon mondial, la moyenne est d'environ 60%.

Nous avons de plus la chance de disposer d'un personnel d'exploitation remarquablement formé assumant une part déterminante de la sécurité de ces centrales, et aussi de ne pas être sous la contrainte de devoir, pour des motifs de politique d'approvisionnnement, faire exécuter les révisions dans les délais les plus brefs.

Les objectifs de l'UCS gardent toute leur validité

Il va de soi que toute politique conçue à long terme ne peut durer que si elle est soumise à certains intervalles à un examen critique. Il est indéniable que «Tchernobyl» constitue une «césure» dans l'histoire de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et donne l'occasion de marquer une pause consacrée à la réflexion. Il s'agit de juger avec objectivité, la tête froide, s'il y a lieu et, le cas échéant, dans quelle mesure, de revoir les objectifs de l'économie électrique suisse définis en 1984.

Le premier objectif des près de 460 entreprises électriques représentées à l'UCS est d'assurer l'approvisionnement de la population et de l'économie nationale en énergie électrique – cela en tout temps, si possible partout, en quantité suffisante et à des conditions économiques.

Nous partons de l'idée que la grande majorité de la population est d'accord avec ces objectifs. La question où les avis peuvent différer est celle de l'ameleur de la sécurité de l'approvisionnement que nous devons assurer en tant qu'entreprises électriques. En d'autres termes, devons-nous accepter toutes les «commodités énergétivores» du consommateur et mettre la quantité d'énergie adéquate à sa disposition? L'économie électrique est consciente du fait que la croissance quantitative est en fin de compte une grandeur finie et qu'en conséquence la consommation d'électricité ne peut et ne saurait augmenter démesurément.

Partant de cette conviction, nous nous sommes fixé pour tâche d'appuyer toute démarche visant à une utilisation économique de l'énergie sous toutes ses formes. L'électricité, qu'il convient à notre avis d'utiliser à l'avenir avec encore plus de mesure, en constitue une partie intégrante. L'économie électrique suisse est, de ce point de vue, fermement convaincue qu'une utilisation judicieuse de l'énergie électrique devrait aussi être possible sans prescriptions ni interdictions de la part de l'Etat. Il reste encore à citer notre autre objectif qui est de restreindre notre dépendance de l'étranger en matière de pétrole. En conformité avec le Conseil fédéral et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'économie électrique suisse estime que, par rapport à la consommation totale d'énergie en Suisse, la part du pétrole, qui dépasse actuellement encore 65%, continue à être trop élevée. Il serait dès lors fatal d'abandonner maintenant, en raison de l'accident d'un réacteur et en dépit des succès déjà constatés, la voie des économies et de la substitution du pétrole par d'autres supports énergétiques.

Ces réflexions nous encouragent à poursuivre avec la circonspection que commandent les circonstances, mais de manière conséquente, les objectifs que nous nous sommes fixés. Un changement de cap dans la politique énergétique élaborée d'entente avec le Conseil fédéral ne s'impose pas à l'heure actuelle. Bien entendu, priorité absolue doit être donnée, à l'avenir également, à la meilleure sécurité possible des centrales nucléaires et à la protection de la population et de la nature en tenant constamment compte des nouvelles connaissances. Quels sont les enseignements que nous pourrons retirer de Tchernobyl. Un avenir proche nous le dira. Mettre ensuite en pratique, en accord avec les objectifs visés, les éventuelles leçons et conséquences retirées, voilà la tâche et le devoir de tous ceux qui assument une responsabilité dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Sauber!
Sauber!
Sauber!

Sauber ist die Montage der Studex-Mäanderkabel XKT und GKT.

XKT und GKT heissen unsere Mäanderkabel mit vernetzter Isolation, konzentrischem Aussenleiter und trockenem, ausbrechbaren Füllmantel.

Mehr über diese Verbindung: 062 · 65 14 44

Studer Draht- und Kabelwerk AG
CH-4658 Däniken SO

Prouver le bon goût avec des interrupteurs et des prises de couleurs?

Oui! Avec des produits Feller!

Collection FFF – Des appareils d'installation de style

FFF Collection

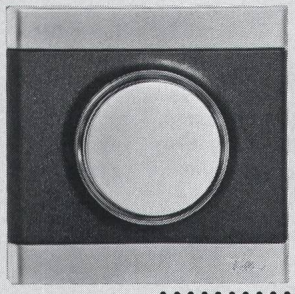

Feller

EIT Elektro Installations Technik

Feller AG
CH-8810 Horgen
Tél. 01 725 65 65

PROTÉGEZ – DÉROULEZ – SECTIONNEZ
SCHÜTZEN – ABROLLEN – ABSCHNEIDEN

BUGNARD S.A.
Ch. de Montelly 46
OUTILLAGE
WERKZEUGE
1000 Lausanne 20

Bugnard

✆ 021 / 24 00 54
LAUSANNE
Télex 25 926

Mit Installationstechnik sind wir bekannt geworden.

Mit Elektronik sind wir weiter gewachsen.

Mit technischem Fernsehen sind wir gross im Kommen.

Überwachungsanlagen von R+M: Damit verleihen Sie Ihren Kunden wachsame Augen, die niemand zudrücken kann.

Wenn Sie bei Ihren Kunden Überwachungsanlagen von R+M installieren, gehen Sie mit Sicherheit auf Nummer Sicher.

R+M verfügt über Überwachungssysteme für drinnen und draussen. Für Ein- und Mehrfamilienhäuser, Büroräume, Portierlogen, Fabrikgelände und Fabrikationshallen, Tresorräume, Bankschalter, Selbstbedienungsläden usw. Kurz überall dort, wo Überwachungsanlagen gefragt sind, lässt sich mit R+M-Elementen eine kundenbezogene, sinnvolle Lösung zusammenstellen.

Stichworte: Hervorragende Bildqualität, auch in der Dämmerung und – mit Infrarotkameras – auch in der Nacht, Fernbedienung ab Monitor, Ein/Aus, Zoom, Focus, Schwenken, Neigen, Tonübertragung usw.

Am besten Sie rufen uns gleich an:

01/930 77 30

Wir freuen uns, Ihnen vor Augen zu führen, wie Ihre Kunden am besten zu wachsamen Augen kommen.

Reichle+De-Massari AG
Binzstrasse 31
CH-8622 Wetzikon
Telefon 01/930 77 30

Reichle De-Massari
Elektro- und Kommunikationstechnik

WYSS+GLOOR